

CHARTE DES TRAVAUX PRATIQUES

Elle n'engage que moi-même et les groupes de TPs dont j'ai la responsabilité.

1/ Ponctualité, retard et absentéisme

La présence aux TPs est obligatoire.

Toute absence non justifiée se traduira par une baisse de la note finale. N'oubliez donc pas de transmettre **tous vos justificatifs** à la scolarité.

Tout retard de plus de 15 minutes se traduira par une baisse de la note finale.

Exemple :

2 absences non justifiées + 2 retards de 15 mn sur 14 séances de 2h de TP
= 4h30 d'absence sur un total de 28 heures
= note * (28 - 4,5) / 28

2/ Comportement, motivation, implication

La note finale tiendra compte de votre comportement en séance de TP. La passivité, le manque d'intérêt seront sanctionnés.

3/ Respect du droit d'auteur, plagiat et fraude

Un flagrant délit de triche (code « pompé »), sera sanctionné par une note de **0/20** aussi bien pour le binôme qui a copié et pour celui qui s'est laissé copier « à l'insu de son plein gré ».

Pour prendre conscience des méfaits du plagiat, voir par exemple <http://responsable.unige.ch/index.php>.

4/ Respect des délais

La date limite pour rendre un TP est fixée en séance par **accord mutuel** entre nous.

En cas de non-respect des délais, le barème suivant s'applique :

- retard < 1 semaine : **-2 pt** ;
- 1 semaine < retard ≤ 2 semaines : **-4 pt** ;
- au-delà de 2 semaines : note de **0/20** (le TP ne sera ni accepté, ni corrigé).

Je m'engage à corriger les TPs au fur et à mesure. Les erreurs seront signalées et expliquées.

En cas d'erreur grave, résultant d'une non-assimilation de notions que je juge fondamentales, il pourra vous être demandé de **refaire** tout ou partie d'un TP.

5/ Alire.txt

Tout rendu de TP devra s'accompagner d'un fichier `Alire.txt` dans lequel vous dresserez un bilan du travail effectué : difficultés rencontrées, bogues non résolus, fonctionnalités facultatives, méthodologie de validation. On devra y trouver également plusieurs traces d'exécution **commentées**.

Seront sanctionnés :

- l'absence de fichier `Alire.txt` : **-1 pt** ;
- l'absence de trace d'exécution : **-1 pt** ;
- l'absence de commentaires et de **regard critique** sur votre propre travail : **-1 pt**.

6/ Bonnes pratiques acquises en cours d'ODL

- L'en-tête de fichier est obligatoire. Sur <http://www.greyc.ensicaen.fr/ensicaen/> voir `header.c` pour un exemple.
- Le `makefile` est obligatoire. Pour un tutoriel, voir par exemple <http://gl.developpez.com/tutoriel/outil/makefile/>.
- Les commentaires sont obligatoires et doivent être rédigés dans un français / anglais correct.

7/ Rendu de TP

Vous avez le choix entre la version papier et l'*upload* d'une archive sur la plateforme d'enseignement de l'ENSICAEN.

- Dans le premier cas, les commentaires **manuscrits** sont autorisés.
- Dans le second cas, pour la création de l'archive, vous devez vous conformer au mode d'emploi ci-après :

Les noms d'archives sont **normalisés**. Par exemple, pour le TP3 du binôme Dupont-Durand, l'archive s'appellera : `dupont_durand_3.zip`

On suppose que tous les fichiers concernant le TP3 se trouvent dans le dossier : `/eleves/promo2012/dupont/Info/TP3/`

```
cybele> cd ~/Info/TP3
cybele> ls
ALIRE.txt makefile Matrice.c Matrice.h Matrice.o Vecteur.c
Vecteur.h Vecteur.o a.out essai.c trace.txt
cybele> rm *.o a.out
cybele> zip dupont_durand_3.zip *.txt makefile *.h *.c
```

Avant d'uploader votre archive, il est prudent de vérifier qu'elle contient bien tous les fichiers demandés. Pour ce faire, décompressez-là dans le répertoire courant :

```
cybele> unzip dupont_durand_3.zip
cybele> ls
ALIRE.txt makefile Matrice.c Matrice.h Vecteur.c Vecteur.h
essai.c trace.txt
cybele> make all
```

Il ne sera accepté (et corrigé) qu'une seule archive par binôme et par TP.

Notez qu'en cas d'erreur de votre part et tant que la date limite de dépôt n'est pas dépassée, vous pouvez modifier votre archive.